

Délibération Du Conseil d'Administration

Séance du 27 mars 2025

Président de séance : Monsieur Poisson, Président

Présents :

Représentants des élus : Mesdames Cormier, Pinçon, Monsieur Perrier

Représentants des associations : Mesdames Garnier, Saudrais, Monsieur Guilmeau

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Duval pouvoir à Madame Cormier

Madame Ruault pouvoir à Madame Garnier

Objet : Budget Primitif Foyer Logement 2025

Monsieur POISSON, Président du CCAS, présente à l'approbation du Conseil d'administration, le Budget Primitif pour l'année 2025.

Après avoir entendu les explications de son rapporteur, le budget primitif s'établit comme suit :

	<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>Section Fonctionnement</u>		
Budget Foyer Logement	627 023.79 €	627 023.79 €
<u>Section Investissement</u>		
Budget Foyer Logement	49 965.72 €	49 965.72 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le budget à l'unanimité.

Le Président
G. POISSON

